



Recevez la feuille verte en vous inscrivant à la newsletter sur le site www.argences.com



Horaires Mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



Selon les derniers chiffres de l'INSEE, la commune d'Argences compte **3667 habitants** au 1^{er} janvier 2016.



Musique: Les personnes qui jouent d'un instrument de musique et qui souhaitent se produire à Argences à l'occasion de la fête de la musique le mardi 21 juin 2016 peuvent venir se faire connaître en Mairie.

Permanence de **Mme la Députée Laurence Dumont** jeudi 4 février 2016 de 9h30 à 11h au 1^{er} étage de la mairie d'Argences.



Rappel : les containers des ordures ménagères et du tri sélectif ainsi que les bacs bleu doivent être sortis uniquement la veille du ramassage et doivent être rangés le jour même.



Le club de basket

Pendant les vacances de février, le club de basket organise un **stage multi activités** dans le gymnase d'Argences du lundi 15 au vendredi 19 février pour les enfants de 7 à 14 ans. Coût du stage : 60 €. Renseignements et réservations au 0630840108. Vous pouvez dès maintenant réserver pour la soirée couscous du 27 mars au Forum.



Théâtre La troupe de théâtre les D'Art'Gens de l'association Familles Rurales vous propose 2 représentations de théâtre au Forum d'Argences **vendredi 26 février à 20h30** et **dimanche 28 février à 15h00**. Tarifs: adulte 3,50€, 2€ pour les 12-17 ans, gratuit pour -12 ans. Infos: 06.78.02.53.57

Vœux du Maire

Vous trouverez ci-joint le discours prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux qui a eu lieu samedi 16 janvier 2016 au Forum.



Inscriptions aux écoles publiques
Vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants pour la rentrée 2016/2017 à la Mairie d'Argences.

Pour les moins de 3 ans: l'inscription en Très Petite Section concerne les enfants nés en janvier, février et mars 2014, sous réserve des places disponibles.

Les pièces à fournir? Le livret de famille ou les actes de naissance des enfants, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, le certificat de radiation et l'acceptation de la demande de dérogation le cas échéant. En cas de divorce, de séparation, d'adoption ou de toute autre situation concernant l'autorité parentale, apportez tous les justificatifs.

Un rendez-vous sera nécessaire avec le directeur de l'école concernée pour finaliser l'inscription.



Fermeture du centre de loisirs le mercredi matin

Suite à la réforme des rythmes scolaires, l'accueil des enfants le mercredi matin avait été maintenu notamment pour les enfants scolarisés dans un établissement privé qui n'avaient pas école de la journée. **A compter du mercredi 24 février 2016**, le centre de loisirs géré par l'UNCMT, **n'accueillera plus d'enfants le mercredi matin**. En effet, l'effectif fixé par la loi à 7 enfants pour organiser un accueil n'est aujourd'hui pas respecté. **Le centre accueillera désormais les enfants à partir de 12h.**

Renseignements et inscriptions : 06.73.33.90.26 ou alsh14370argences@gmail.com.

Vacances de février: le centre sera ouvert durant les vacances du 8 au 19 février 2016 sur le thème « *L'art dans tous ses états* », sorties prévues à la piscine, la patinoire et au cinéma.



Du 1^{er} au 5 février 2016
Le Point info 14

de la Communauté de communes Val à Dunes

organise en partenariat avec EDF une exposition sur les économies d'énergie, **entrée libre de 8h30 à 16h30**
Salle des mariages de Bellengreville

Animation le **jeudi 4 février de 9h30 à 11h30**, ouvert à tous et gratuite.
Renseignements au Point info 14 : 02 31 80 78 28



Spectacle pour les enfants

La saison culturelle 2016 débute par le spectacle « Posé sur le vent » de la compagnie *En Faim de Contes* le **samedi 20 février 2016** à 11h au Forum.

L'histoire: « *Devant un petit bazar de rue où l'on vend de tout et de rien, va se raconter cette histoire, celle d'un oiseau habité par un impétueux désir d'apprendre à chanter. Il va quitter le nid et s'aventurer dans le monde. Le monde, ce sera successivement le désert, l'océan, la forêt, les étoiles... Sa quête est avant tout musicale, mais de rencontres en rencontres, il en reviendra transformé. Une histoire de partage et de générosité où notre héros offrira aux hommes ce qu'il a récolté.*

Théâtre, musique, marionnettes et objets. **Spectacle jeune public dès 3 ans. Gratuit.** Durée : 50 min. Réservation obligatoire en Mairie ou à la bibliothèque municipale dans la limite des places disponibles.



Vous rencontrez des difficultés financières. **L'épicerie sociale et solidaire** peut vous aider à passer ce cap difficile (après étude de votre situation). Les produits alimentaires proposés sont à prix réduits. Contactez l'association pour plus d'informations. Permanences dans les locaux situés 11 chemin du Bissonnet à Argences: mardi 17h30-19h30, vendredi 9h-11h30.

Tél.: 02.31.73.56.64 ou lapasserellevalesdunes@gmail.com

Bibliothèque: l'heure du conte pour les tout-petits **mardi 23 février** à 10h.

Forum de l'emploi mardi 8 mars de 9h à 12h30 au Forum d'Argences

Organisé par la CDC Val à Dunes en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale et l'ISPN. **Ouvrte à tous. Gratuit.** Une soixantaine d'entreprises et d'institutions seront présentes, de nombreuses offres d'emploi et de formations seront proposées, 2 ateliers seront animés par Pôle Emploi... Plus d'infos au 02.31.23.68.08 ou emploi@valesdunes.fr

Argences Manifestations

JEUDI 4 FEVRIER

Spectacle de l'Aposa à 20h30 au Forum. Théâtre: *San Antonio chez les gones* d'après Frédéric Dard Bruno. *San Antonio et son cher compagnon Bérurier nous entraînent dans une enquête visant à retrouver des enfants disparus. Bruno Fontaine, seul sur scène, interprète une trentaine de personnages.* Durée 1h20. A partir de 14 ans.
Réservation 02.31.23.60.01 ou aposaspectacle@orange.fr



SAMEDI 6 FEVRIER



Loto du club de pétanque au Forum à 20h. Ouverture des portes à 18h45.
Réservation souhaitée au 02.31.23.02.18 ou 02.31.23.03.22

Assemblée générale de l'association « 1450^{ème} section des Médailleurs Militaires de Moulth, Argences et ses environs »
arrière-scène du Forum (entre 9h et 12h)

DIMANCHE 7 FEVRIER

Tournoi Moderne du Club Magic Normand à 10h30 - arrière-scène du Forum



MARDI 16 FEVRIER

Assemblée générale « Les Amis du Moulin de la Porte » au Moulin à 20h00.

VENSDREDI 12 FEVRIER

Rencontre amicale du Club Magic Normand à 20h45 à l'arrière-scène du Forum. Initiation gratuite
06.73.96.81.25

MERCREDI 17 FEVRIER

Animation organisée par l'Office de tourisme Val ès dunes à la salle de restauration d'Argences
- A 14h, conférence d'Annie Fettu sur l'histoire de Mathilde, ouverte à tous.
- A 15h30 atelier broderie pour les enfants à partir de 9 ans. 3€, sur inscription, place limitée.
Tél: 02.31.85.38.82 - contact@otvalesdunes.net



SAMEDI 20 FEVRIER

Spectacle « Posé sur le vent » pour les enfants dès 3 ans au Forum à 11h.

MARDI 23 FEVRIER

L'heure du conte pour les tout-petits à la bibliothèque à 10h. Tel: 02.31.26.20.45

VENSDREDI 26 FEVRIER

Collecte de sang au Collège Jean Castel de 16h30 à 20h00
Tél.: 02.31.23.68.47



Représentation de la troupe de théâtre les D'Art'Gens à 20h30 au Forum – Comédie « Chères patates »



DIMANCHE 28 FEVRIER

Représentation de la troupe de théâtre les D'Art'Gens à 15h00 au Forum

Discours du Maire, Dominique Delivet
Prononcé le samedi 16 janvier 2016 au Forum d'Argences

**Madame la Sénatrice, Corinne FERET, Monsieur le Conseiller départemental, Christian PIELOT,
Monsieur le Président de la Communauté de communes Valès dunes, Xavier PICHON,
Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines,
Madame la Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Moulton,
Monsieur le Chef du Centre de secours d'Argences, Mes chers collègues du Conseil municipal,
Monsieur l'abbé Bruneau, Chers membres du Conseil municipal des jeunes,
Mesdames et Messieurs les présidents d'association, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,
Argençaises, Argençais, Chers amis,**

Je ne peux commencer cette cérémonie sans évoquer brièvement cet épisode difficile que je viens de vivre et qui m'a tenu écarté des affaires de la commune pendant quelques mois. En effet, après cet AVC que j'ai contracté au mois d'avril dernier et qui me contraint toujours à poursuivre ma rééducation, je voudrais commencer par remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont témoigné, verbalement, par écrit ou par leurs actes, leur envie de me voir vite de retour pour poursuivre la mission que vous m'aviez confiée. Je vous en suis reconnaissant car c'est en vous que j'ai puisé toutes les ressources nécessaires pour accélérer ma guérison prochaine. Je peux donc vous dire que c'est avec un plaisir non dissimulé que je préside cette cérémonie de vœux pour la 8^{ème} fois consécutive.

Merci à mon épouse à qui j'ai fait vivre des moments difficiles, à mes enfants, à mes amis. Merci également à tous mes collègues du Conseil municipal, aux adjoints, principalement à Marie-Françoise Isabel qui a assuré, comme il le fallait, cette transition.

Ces aléas de la vie m'obligent à plus de précautions mais c'est toujours la même envie qui m'anime. C'est donc avec une certaine émotion que je vois rassemblés ce soir devant moi celles et ceux qui font vivre socialement, culturellement, économiquement et politiquement notre commune.

Je tiens à remercier vivement tous les élus, locaux et nationaux, qui nous font l'honneur ce soir d'être présents.

L'an dernier, jour pour jour, nous débutions cette cérémonie des vœux par une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Charlie Hebdo, de Montrouge et de l'Hyper Casher.

J'aurai préféré débiter mes vœux pour l'année 2016 différemment. Hélas, notre pays a été de nouveau touché par une vague d'attentats sans précédent le 13 novembre dernier. Il y a un peu plus de 2 mois maintenant, la France perdait 130 de ses enfants au stade de France, au Bataclan, au Petit Cambodge, à la Casa Nostra, au Carillon, à la Bonne Bière, au Comptoir Voltaire, dans les rues de Paris ... Cette nuit-là, c'est tout ce qui fait le rayonnement de notre pays qui a été touché : la jeunesse, la joie, la fête, la musique, tout ce qui fait la vie.

Dès le lendemain, les répliques de ce tremblement de terre assassin se sont fait entendre. De la peur est née l'incompréhension, la colère et pour certains le rejet.

- L'incompréhension : comment des jeunes gens, qui sont nés et ont grandi en France ou en Belgique, ont-ils pu sciemment choisir la voie de la haine, du radicalisme et de la mort ?
- La colère contre ceux qui ont perpétré ces actes barbares, froidement, sans cri, ni larme.
- Le rejet pour certains de nos concitoyens : le rejet de l'autre et le choix d'un vote sanction contre ceux qui ne seraient plus à la hauteur, de gauche comme de droite, et qui auraient laissé faire « ça ».

Face à cette menace terroriste, la France reste debout et nous, les élus locaux, devons être en première ligne pour porter chaque jour, haut et fort, les valeurs qui fondent notre République : la laïcité, la tolérance et le vivre-ensemble.

La laïcité, ni positive, ni restrictive, la laïcité tout court : celle qui clame que l'Etat ne reconnaît aucun culte, que ces agents, que ces écoles, que ces institutions, n'arborent aucun signe religieux mais que tous les croyants, quels qu'ils soient et que tous les non-croyants, quels qu'ils soient, ont le droit de vivre ensemble en paix.

La tolérance : accepter l'autre quel que soit sa couleur, son passé, sa religion, sa non-croyance.

Le vivre-ensemble, et là, les maires et leur conseils municipaux ont un rôle prépondérant à jouer : mettre en place

les outils pour créer du lien social et faire que toujours nos concitoyens aient envie de se retrouver, d'échanger et de dépasser leurs différences.

Enfin, ne jamais cesser de dire que se tourner vers une idéologie de la peur, vers une idéologie qui hiérarchise et met dos à dos les origines, les religions et les cultures ne résoudra en rien les problèmes du terrorisme contemporain. Ne vous tournez pas vers la facilité. Ne vous tournez jamais vers une idéologie qui fait de l'autre : la faute, l'erreur et le problème.

A la suite de ces attentats, le Président de la République a demandé lors de son allocution devant le Congrès du 18 novembre, que les maires et leur police apporte leurs concours à l'Etat.

Il est vrai que nos polices jouent un rôle important de prévention et de détection des risques. J'en profite pour saluer le travail quotidien de nos policiers municipaux et j'apprécie également, la bonne entente et la coopération, qui règnent entre nos forces de police municipale et la Gendarmerie.

Je crois que la Gendarmerie et la Police municipale ont vocation à se compléter mais pas à se suppléer. Le maintien de l'ordre reste et demeure un pouvoir régalién de l'Etat tandis que nos polices municipales jouent davantage un rôle de prévention et de proximité auprès de nos habitants.

Après ce sujet douloureux, revenons quelques instants sur un thème qui interpelle toutes les populations locales, je veux parler du redécoupage des contours de notre communauté de communes.

L'an dernier, je vous parlais de réforme territoriale et nous étions alors dans l'attente du vote du législateur quant au nouveau paysage administratif français. La loi NOTRe a été promulguée en août dernier et elle fixe le seuil de création des intercommunalités à 15 000 habitants (et non pas à 20 000 habitants comme nous nous y attendions).

Je laisserai dans quelques instants la parole à Xavier Pichon, président de la CDC, qui développera davantage ce sujet avec lequel Argences est en plein accord. J'en profite pour renouveler toute ma confiance envers Xavier.

Cette reconfiguration du périmètre et de la taille de nos intercommunalités va transformer profondément notre territoire.

Ces nouveaux paramètres conduisent certains d'entre nous à réfléchir à l'opportunité de création d'une commune nouvelle. Ce nouveau dispositif permettrait, dans le contexte actuel, d'étudier la mise en place, ensemble, d'un projet politique cohérent de territoire pour quelques communes environnantes.

L'existence actuelle d'un peu moins de 36 000 communes en France, soit 40% de toutes les communes de l'union européenne, fait le grand écart avec des pays, tel que l'Angleterre, où il n'en est répertorié que 400. Autre chiffre : La moyenne d'une commune française est de 1 800 habitants contre 5 500 pour l'ensemble de l'union européenne. N'est-il pas temps, à l'heure où l'on repousse les frontières de nos régions et de nos intercommunalités, de revoir aussi nos limites territoriales pour envisager un développement concerté avec nos voisins et avoir ainsi une gestion collégiale qui resterait néanmoins à taille humaine ?

Après ces quelques éléments d'actualités nationales et locales, revenons sur les événements principaux qui se sont déroulés au cours de l'année 2015 et des perspectives entrevues pour cette année à Argences.

Je résumerai cette présentation en 4 thèmes : développement, cadre de vie, jeunesse et culture et animation ponctuée par une règle simple qui oriente nos décisions : les finances. En effet, et sans sombrer dans le défaitisme, nous pouvons noter une baisse de la DGF de 5 % en 2015 soit 50 000 €. La baisse sera pour 2016 de 100 000€, sûrement pour 2017 de 150 000€, soit une perte de 300 000 € en trois ans. Le budget qui s'annonce sera difficile du fait des nouvelles charges supplémentaires qui nous incombent et marqué par une baisse de nos dotations. Un effort sera donc demandé auprès de tous les services compte-tenu que nous ne souhaitons pas augmenter nos taux d'imposition.

Le développement

3667 Argençais sont annoncés par les chiffres INSEE au 1^{er} janvier 2016. Notre commune se transforme. Vous pouvez le voir chaque jour par l'avancement des travaux au sein du lotissement l'Orée d'Argences. Aujourd'hui, ce sont 84 parcelles scindées en 5 tranches. 3 tranches sont déjà réalisées ce qui correspond à une quarantaine de parcelles. La tranche 4 vient d'être ouverte à la commercialisation soit environ 20 constructions. Il restera une vingtaine de parcelles sur la tranche 5.

Calvados Habitat y réalise la construction de 32 logements collectifs et 4 logements individuels qui seront terminés durant l'été. Ces logements seront de type BEPOS c'est-à-dire qu'ils produiront plus d'énergie que le ménage n'en consomme. Au cours de cette année 2016, un autre programme social sera débloqué, le bailleur n'est pas encore retenu, avec des logements principalement de type F2 et F3 en individuel et collectif.

Dans un contexte de développement démographique raisonné de notre commune, nous avons eu la nécessité d'engager en fin d'année 2015 la modification du plan local d'urbanisme pour permettre à de nouvelles zones de s'urbaniser. Cette modification s'opèrera au cours de l'année.

Enfin, en matière d'urbanisme, cette année a été le début de la mutualisation du service instructeur des permis de construire et autres déclarations préalables entre : les CDC « Val ès dunes », « Entre Thue et Mue » et « Evrecy -Orne- Odon ». En effet, l'Etat n'assure plus ses services pour leur instruction. La fin de cette mise à disposition entraîne un coût entre 10 000 et 15 000 € à la charge de la commune.

Le cadre de vie

En 2012, la société Solicendre, filière de Véolia, avait émis un projet de continuité d'exploitation de son site situé en haut de la côte Saint-Eustache. Ce projet comportait également l'augmentation annuelle du tonnage des déchets réceptionnés, la mise en place d'un traitement in situ des effluents et la modification de la zone de chalandise. Le 16 juin 2014, le projet de Solicendre a été présenté au Conseil municipal de la ville. Entre le 12 janvier et le 13 février 2015, une enquête publique s'est déroulée, diligentée par le Préfet. Le Conseil municipal a du émettre un avis sur cette demande. La société Solicendre ayant émis des gages de sûreté, le Conseil municipal, le 23 février 2015, a donné, à la majorité, un avis favorable au Préfet. Ce dernier a donné son accord en août.

Les travaux

L'allée Val ès dunes est ouverte depuis le 4 septembre. Cette nouvelle voie, réalisée au cours de l'été, d'une longueur de 350 mètres, a pour but de relier le sud de notre territoire de la route départementale 37 (rue Joffre) au groupe scolaire, écoles et collège, desservant sur son tracé le nouveau gymnase. Le coût de sa réalisation est de près de 850 000 €. Désormais tous les bus qui empruntaient le centre-ville pour rejoindre les écoles et le collège peuvent y accéder directement donc plus rapidement et en toute sécurité.

Comment ne pas parler de notre nouveau gymnase dont la construction a débuté cet été. Ce projet s'inscrit dans un contexte d'accroissement de notre population et de besoins grandissants du collège, des écoles et de nos associations sportives.

Cet investissement représente un coût non négligeable pour les finances de la ville mais elle est aussi un investissement au service de l'énergie et du rayonnement d'Argences.

La situation géographique de ce nouveau gymnase est idéale : près des établissements scolaires, du centre aquatique Dunéo et du futur pôle de santé intercommunal. C'est un véritable quartier dédié au sport et à la santé qui voit le jour.

D'un montant estimé à 3,1 millions d'euros, ce gymnase sera d'une surface de 2 000 m² pouvant accueillir plus de 300 visiteurs en tribune. Il sera équipé d'un dojo, d'un mur d'escalade et de tout le matériel sportif moderne.

Je tiens à saluer particulièrement l'action du Conseil départemental du Calvados qui se tient aux côtés de la ville dans cette réalisation en finançant presque 30 % du projet.

Parmi les investissements importants de cette année 2015, il y a la réfection de la rue du 19 mars 1962 qui le nécessitait compte tenu du fort trafic lié aux établissements scolaires et aux structures sportives. Cette réalisation a pu être faite grâce à la contribution de la CDC qui a repris tout le réseau d'assainissement, mais aussi la chaussée ; les trottoirs et parkings restant à la charge de la commune. Le nouvel aménagement de cette voie permettra aux personnes à mobilité réduite de l'emprunter en toute sécurité.

Dans le cadre du plan pluriannuel de réfection des trottoirs, une partie de ceux du lotissement des Acacias ont été refaits pour un montant de 20 000 €.

Vous pouvez vous rendre compte également d'interventions sur le réseau d'éclairage public. En effet, un contrat d'un montant de plus de 200 000 €, signé avec le Sdec, prévoit une mise aux normes de l'ensemble du réseau communal ; changement notamment d'un certain nombre d'ampoules, de mats en fonction de notre schéma

lumière et des foyers type « boule » garantissant une meilleure luminosité. Cette opération s'effectuant dans le cadre du Grenelle II de l'environnement.

Le développement durable est une préoccupation de nos concitoyens. C'est pourquoi, dans les prochaines semaines, dans le cadre d'un maillage départemental porté par le SDEC, deux bornes de recharge pour véhicules électriques seront implantées Place de la République.

Le cadre de vie, c'est aussi celui que nous réservons aux écoliers de la maternelle, aux professeurs des écoles et aux animateurs périscolaires puisqu'ils bénéficient désormais, suite à la réfection du restaurant scolaire, d'une salle polyvalente mise à leur disposition, entièrement refaite.

La reprise de l'installation électrique de l'église, absolument nécessaire suite à une visite de sécurité, a nécessité une intervention d'un montant de 11 000 euros.

La jeunesse et la culture

Culturellement, notre bibliothèque continue à drainer toujours plus de lecteurs. Je salue le travail de nos bibliothécaires qui mènent de multiples actions de médiation culturelle particulièrement à destination de nos aînés et de nos jeunes.

Par ailleurs, le budget 2015 alloué à notre politique culturelle a permis de développer la programmation d'une saison culturelle à destination du jeune public chaque samedi des vacances scolaires. Cette programmation a pour objectif de proposer à nos habitants et à nos jeunes familles de plus en plus nombreuses des activités gratuites, de qualité et de proximité. Elle constitue un nouveau rendez-vous pour les Argençais. Plus de 400 personnes se sont déjà rendues à ces spectacles.

Concernant nos jeunes et nos écoles, on ne peut passer à côté du premier bilan de la réforme des rythmes scolaires. Lorsque je vous en parlais l'an dernier, je ne pouvais annoncer les chiffres précis de leurs coûts puisque nous étions dans la première année de leur fonctionnement.

Le coût de la mise en place des temps d'activités périscolaires et au-delà de la nouvelle organisation au sein des écoles est de 80 000 €. Avec les aides de l'Etat et de la CAF, ce coût est ramené à 42 000 € soit 109 € par enfant scolarisé.

Si la qualité de l'organisation et des ateliers proposés sur ces temps périscolaires à Argences est saluée, le résultat de cette nouvelle organisation sur le niveau d'apprentissage et sur la qualité de travail des enfants est beaucoup plus en demi-teinte.

Ce sont encore de nouvelles charges qui pèsent sur le budget de nos villes avec un impact très limité sur les écoliers. Néanmoins, nous allons essayer de maintenir la gratuité de ces temps pour ne pas faire peser cette réforme sur les épaules des familles.

2015 c'est aussi la modernisation de nos services avec une dématérialisation totale du pointage des enfants présents ou absents durant les accueils périscolaires (cantine et garderie). Tout le pointage se fait désormais sur tablette numérique sur place et non plus sur papier. Cet investissement représente un gain de temps pour les agents et des économies de fonctionnement.

2015 a été également celle de l'élection du nouveau Conseil municipal des jeunes en juin dernier composé de jeunes Argençais âgés de 10 à 13 ans. Je leur souhaite bonne chance pour ce mandat de deux ans qui s'ouvre.

L'animation de la ville

2015 a été une année dense sur le plan de nos animations avec notamment la Fête médiévale, organisée par l'Office de Tourisme et la CDC Valès dunes. Ce sont plus de 5 000 visiteurs qui ont participé à cet événement qui a débuté dès le samedi après-midi pour la première fois. Ce succès témoigne d'une part de la qualité de l'organisation et des prestations, et d'autre part, de l'attente de nos habitants pour des animations de proximité.

L'animation de notre ville, tant sur le plan culturel que sportif, ne pourrait se faire sans nos associations. Elles sont près de 30 à Argences et contribuent au dynamisme de notre ville. La commune se tient à leurs côtés dans leur développement et dans le maintien de la qualité de leurs activités. En effet, malgré la rigueur budgétaire actuelle, le Conseil a souhaité, toujours sur le budget 2015, poursuivre sa politique de soutien aux associations en n'abaissant pas leur niveau de subventions. Nous avons également maintenu l'aide financière aux jeunes Argençais pour toute inscription à une association de notre commune.

Je voudrais aussi prolonger mes encouragements à l'égard de l'Union des commerçants qui participe aux activités proposées par la commune mais aussi qui crée par son dynamisme une véritable vie de bourg.

Que deviennent nos politiques publiques et nos projets s'ils ne sont pas relayés par nos supports de communication ? La réalisation du nouveau site internet de la ville a été achevée en 2015.

Plus attractif et adapté aux nouveaux outils numériques comme les smartphones, vous pouvez y retrouver tous les éléments pratiques : inscrire votre enfant à l'école, agenda des sorties, feuille verte en ligne, compte-rendu des Conseils, etc. Je remercie Marie-Françoise ISABEL, 1ère Adjointe chargée de la communication qui s'est beaucoup investie dans ce dossier.

2016 : nos projets

Notre gymnase sera ouvert aux sportifs au cours du second semestre si nous ne rencontrons pas de difficultés. Nul doute qu'il contribuera à l'amélioration du confort de nos écoliers, de nos collégiens et de nos associations.

Seront installées et accueillies, 36 nouvelles familles dans les logements de Calvados Habitat de type BEPOS comme je l'ai rappelé il y a quelques instants.

2016 verra, si nous trouvons le financement approprié, la naissance d'un orchestre à l'école pour la classe de CE2 de l'école Paul Derrien qui deviendra, comme l'indique l'intitulé du projet, une « classe-orchestre ». La classe sera divisée en 6 groupes d'enfants et chaque groupe pratiquera un même instrument pour ensuite se retrouver en orchestre. Ainsi, chaque mercredi matin, les enfants de CE2 bénéficieront d'un enseignement gratuit de musique.

Ce projet, initié et porté par trois acteurs (la ville, l'école Paul Derrien et l'école de musique), est reconnu comme étant un moteur en matière d'épanouissement individuel et collectif mais également dans l'accès à la culture pour des familles de notre territoire qui en sont trop souvent éloignées.

C'est aussi ça le rôle d'un Conseil municipal : à l'aune de ses moyens et du potentiel de son territoire, œuvrer pour le renforcement de l'égalité des chances dans sa ville.

2016 ce sera enfin la poursuite de la réflexion autour de la construction d'une médiathèque sur le terrain acheté rue Joffre l'an dernier et du projet qui sera bâti autour de la consolidation de nos politiques associatives, jeunesse et culture.

D'autres projets ou réalisations portés par différents acteurs sont venus récemment ou viendront accroître l'essor démographique de notre commune :

- La ligne TER qui relie la gare Moulton-Argences à Caen en 12 min,
- Le développement et le succès du centre aquatique Dunéo
- Le projet de pôle de santé intercommunal,
- Et le début des affouillements de sols par le Conseil départemental sur le tracé réservé à la déviation Bellengreville-Vimont qui réduira le trajet Argences-Caen en voiture

Ces projets vont indéniablement renforcer l'attractivité de notre commune pour en faire un véritable pôle secondaire autour de l'agglomération caennaise.

L'enjeu est de taille : que notre ville ne devienne pas une cité dortoir à 15 minutes du siège du Conseil régional. Nous devons faire preuve à la fois d'anticipation et d'audace pour construire un projet de territoire qui répond aux attentes de nos habitants, faciliter leur quotidien en maintenant le commerce de proximité, en proposant des animations et des accueils pour nos jeunes (je rappellerai que les moins de 20 ans représentent

pres d'un tiers de notre population), en réfléchissant à des solutions adaptées pour les plus fragiles et en donnant à nos anciens la possibilité de demeurer actifs dans leur commune.

Je termine simplement en vous adressant tous mes vœux de bonne santé, de sérénité, de joie et d'amour pour cette nouvelle année.

Mes vœux à tous mes collègues du Conseil municipal qui soutiennent ces différents projets chaque jour, mes vœux au personnel qui mettent en musique notre politique, mes vœux aux présidents d'association qui créent un lien si précieux entre les habitants, mes vœux aux dirigeants d'entreprises, aux commerçants et aux artisans, mes vœux aux enseignants et professeurs des écoles qui guident chaque jour nos enfants vers leur vie d'adulte, mes vœux aux sapeurs-pompiers, aux policiers municipaux et aux Gendarmes qui assurent quotidiennement la sécurité de nos concitoyens.

Meilleurs vœux enfin à toutes les Argençaises et à tous les Argençais.

Merci de votre attention.

Dominique Delivet
Maire d'Argences